

QUAND LA GESTION CONCERTÉE DES RESSOURCES NATURELLES RENFORCE LE CIVISME ET LA CITOYENNETÉ. L'EXEMPLE DE L'AVPE DE NDIAMALATHIELE

*Amadou Hamath Dia et Idrissa Coly**

Introduction

La gestion concertée et participative de l'environnement et des ressources naturelles est aujourd'hui en passe de devenir une réalité dans la localité de Kabada/Dator. Elle s'effectue dans un contexte régional propre à la partie sud du Sénégal, confrontée au trafic international de bois¹. Le processus de dégradation des ressources naturelles et de détérioration des systèmes productifs, qui ne s'adaptent pas à l'évolution du milieu biotique, est une situation que les populations locales vivent dans ce contexte actuel de crise environnementale, qui résulte essentiellement de la combinaison de facteurs écologiques et anthropiques. L'action négative de l'homme demeure sans doute le facteur prépondérant : défrichements non contrôlés, feux de brousse, exploitation irrationnelle et illicite, souvent imputable à la complicité de relations entre les populations locales et les exploitants venus pour la plupart de la sous-région. Kabada/Dator est une zone d'extrême pauvreté (ANSD, 2013 ; 2015 ; document anonyme), qui est aussi caractérisée par une exploitation anarchique des ressources naturelles (bois, notamment), par l'éloignement du service forestier et par le faible accès de sa population aux services sociaux de base (Dia (b), 2016).

Au regard d'une telle situation, la lutte contre l'exploitation abusive des ressources naturelles devient un enjeu majeur, car à terme c'est la base productive des ménages qui est menacée (Dia (a), 2016). Dans cette zone, après les grandes cultures de la saison hivernale, les populations restent sans activités, à l'exception de certains groupements de promotion féminine (GPF), qui se livrent à la commercialisation du bois mort. Quelques-uns pratiquent également le maraîchage, mais avec des conditions laborieuses d'exhaure. Certains villageois se livrent, par moments, au trafic de bois à destination de la Gambie. En définitive, aucune activité lucrative digne de ce nom n'est menée en dehors des grandes cultures, et l'élevage est réservé à une catégorie d'individus.

L'association AVPE : de quoi y parle-t-on?

Sécurité environnementale, civisme et citoyenneté sont les principaux enjeux autour desquels se structure la matrice d'actions de l'expérience lancée par cette organisation communautaire de base (OCB). Elle œuvre dans le renforcement du civisme chez différentes catégories de la population, tout en soutenant la citoyenneté grâce au travail de facilitation pour l'acquisition d'actes d'état-civil (comme les extraits de naissance) et la confection de cartes nationales d'identité. De plus,

* Amadou Hamath Dia, enseignant-chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).

Idrissa Coly, Master II en aménagement et territoires, Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).

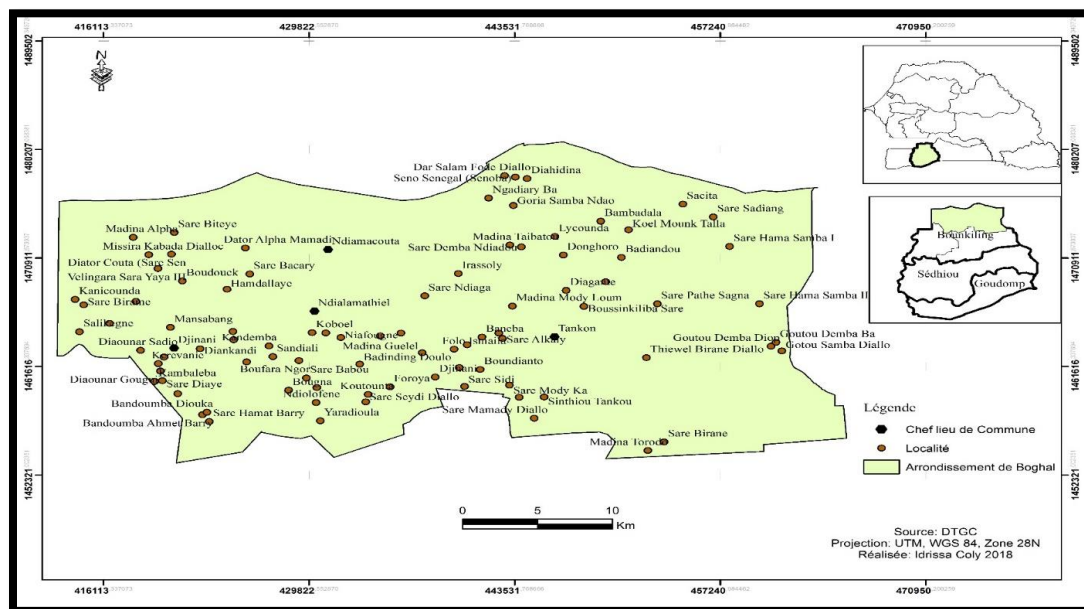
¹ À titre d'exemple, le jeudi 13 septembre 2012 le Service des eaux, forêts et chasses a saisi un tracteur de la ferme de l'ancien président gambien Yaya Jammeh transportant du bois de venue – rapport du président de l'AVPE, Mamadou Seydou Diallo (Piccini.com du 12 septembre 2012).

cette expérience associative a cherché à promouvoir une stratégie participative de gestion de la forêt communautaire par la mise sur pied de comités de vigilance et de surveillance villageois et par le déploiement de relais/surveillants dans toutes les zones. Les comités créés à cet effet ont pour mission de lutter contre les feux de brousse, la coupe illicite du bois et la sensibilisation orientée à la gestion responsable des massifs forestiers, qui passe par la préservation des moyens d'existence.

Par ailleurs, cette OCB s'est attelée à l'implantation d'infrastructures collectives comme la construction d'un poste de santé équipé et doté d'une ambulance afin de permettre aux populations de la zone et des villages voisins de la Gambie d'accéder aux soins de base. À cela s'ajoutent la construction d'un magasin de stockage, d'une capacité de 45 tonnes permettant d'accueillir et de stocker les intrants et les matériels fournis par l'État pendant les campagnes agricoles, et le fonçage de puits villageois pour permettre à la population, et en particulier aux femmes, de développer des activités génératrices de revenus.

La dégradation avancée de la forêt et des ressources naturelles, la recrudescence des feux de brousse, le manque de contrôle des agents forestiers, la pauvreté due à la faiblesse des revenus agricoles, le manque de sentiment d'appartenance, le très faible accès aux services de santé et l'inexistence de magasins de stockage des intrants agricoles sont les difficultés principales auxquelles est confronté ce terroir frontalier avec la Gambie. C'est dans ce contexte que l'Association des volontaires pour la promotion de l'environnement (AVPE) est née en l'an 2000. Composée essentiellement d'agriculteurs et d'éleveurs bénévoles, elle a été officiellement reconnue par l'État sénégalais en décembre 2013. Elle couvre le territoire du Kabada/Dator, situé

l'arrière de la communauté de Ndiamalathiélé, et sa population est estimée à 32 820 habitants sur une superficie totale de 16 204 km².



Situation géographique du territoire couvert par la pratique

Son siège se trouve à Diallocounda, dans la communauté de Ndiamalathiélé, située dans l'arrondissement de Bogal (département de Bounkiling, région de Sédhiou). Elle est organisée autour de la population de trois communes ; elle intègre l'arrondissement et des groupements locaux comme les GPF et les Associations sportives culturelles (ASC). En réalité, son rayon d'action va au-delà de ce territoire administratif et s'étend jusqu'au territoire de Kabada/Dator situé à l'arrière de la communauté de Ndiamalathiélé, frontière naturelle avec la Gambie.

L'AVPE a pour objectifs de lutter contre l'avancée de la déforestation et l'exploitation illicite du bois. Selon son Président : *« Nous habitons une localité où toutes nos activités se concentrent essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Et nous avons constaté la dégradation de la forêt et cela entraîne une baisse substantielle de nos revenus du fait de la baisse des rendements agricoles. Auparavant, une vache pouvait mettre bas chaque année, mais aujourd'hui elle peut rester 2, voire 3 ans, sans donner naissance à un ou deux veaux et tout cela à cause de ressources pastorales de qualité. La surexploitation de la forêt nous a fait prendre conscience de la situation dramatique dans laquelle on est placé et c'est ce qui nous a poussés à créer l'association ».*

Elle cherche donc, par ce biais, à améliorer les conditions de vie des populations et à promouvoir des valeurs citoyennes et civiques à travers des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation qui constituent le principe de base de la pratique. Pour ce faire, l'AVPE a mis sur pied une stratégie participative à travers la mise en place de comités d'alerte, de vigilance et de surveillance et le déploiement de relais dans toutes les zones. Ces comités ont pour mission de lutter contre les feux de brousse, la coupe illicite du bois, la dénonciation et la sensibilisation sur la gestion de la forêt.

Ainsi, 7 000 agents de sécurité de proximité (ASP) ont été déployés par l'État dans cette zone pour renforcer le dispositif sécuritaire. D'après le commandant du service départemental des eaux et forêts de Bounkiling, *« la collaboration avec la population s'articule autour de la dénonciation des contrevenants (c'est-à-dire les gens qui coupent sans autorisation), l'organisation de rencontres pour sensibiliser la population et la lutte contre les feux de brousse »*. Il faut également noter la collaboration avec les autorités locales et administratives, ainsi que les services étatiques d'encadrement. Des rencontres d'échange entre les différents acteurs de la gestion de la forêt sont régulièrement organisées.

Principaux partenaires et mode de financement

Les principaux partenaires de la pratique sont:

- La presse locale (Gabou Fm, kembang Fm)
- Les services techniques décentralisés de l'État (service régional d'aide au développement, service départemental des eaux et forêts)
- La gendarmerie nationale (sous-brigade de Bounkiling)
- L'administration locale (sous-préfecture de Bogal)
- Le Ministère de l'environnement
- Les partenaires au développement (Fonds mondial pour l'environnement - FME, Enda Diapol)

Le financement de la pratique se fait, d'une part, sur les cotisations des membres de l'association et, d'autre part, grâce à l'appui des partenaires, notamment du FME, dans le cadre du financement des fourneaux « jambars² », sans oublier l'ONG Enda Diapol, active dans la formation en techniques de reboisement et pépinières. Il faut également noter l'apport en matériaux dans le cadre du programme « Emplois verts », financé par l'Organisation internationale du travail. À cela s'ajoutent les subventions accordées par un partenaire saoudien, qui a permis la construction d'un poste de santé et l'achat d'un tracteur et, *last but not least*, l'appui de la commune et de l'État à travers des ristournes de l'ordre de 20 %, tirées des recettes contentieuses sur l'exploitation des produits forestiers en cas d'infractions commises sur le territoire communal.

Donc, les principales activités menées par AVPE sont les suivantes:

- Le reboisement pour lutter contre la déforestation.
- La mise en place de bandes pare-feu pour lutter contre les feux de brousse.
- La sensibilisation à partir des réunions et rencontres organisées dans tous les villages touchés par ce phénomène.
- La dénonciation des auteurs de coupes illicites auprès des services étatiques en charge de la sécurisation des forêts.
- L'organisation d'audiences foraines en vue de l'obtention de cartes nationales d'identité.

Les enjeux de la fabrication de la conscience environnementale et citoyenne

Les différentes actions entreprises par cette association s'inscrivent dans une dynamique de fourniture de services et de moyens pour réduire la dépendance des populations locales tant à l'égard de la forêt qu'à l'égard de la Gambie voisine. Elles participent surtout à la transformation de perceptions sociales en dispositions sociales plus soucieuses des enjeux de développement durable.

Des modalités d'action liées à la pratique

Dans le souci d'améliorer la gouvernance organisationnelle, l'AVPE a mis en place un modèle d'organisation des acteurs basé sur un Comité inter-villageois de gestion de la forêt (CIVGF). Ainsi, chaque village constitue une assemblée villageoise et délègue 6 représentants pour former l'assemblée générale du comité structuré autour d'un président. Ces représentants sont les membres volontaires du comité de vigilance et de surveillance (CVS) et jouent le rôle de relais et de surveillants.

Sur le plan de la mise en œuvre pratique des actions, on note une modalité de production/distribution assez pragmatique des biens et services. Par exemple, la distribution se fait selon les besoins. L'entrée communale est privilégiée : les communes reçoivent d'abord le matériel (coupe-coupe, râtaux, seaux, baignoires, pelles, portables, motos, charrettes, tracteur), qui est ensuite réparti entre les différents villages qui les composent. Le mode d'organisation du travail et

² Il s'agit d'un fourneau amélioré communautaire. Il améliore le rendement du fourneau traditionnel qui est considéré comme polluant et dangereux pour la santé humaine. Les modèles les plus performants de cuiseurs à bois améliorés permettent de cuire 1 kg de nourriture avec moins de 100 g de bois.

la répartition sont axés sur le genre, afin de créer de la synergie d'action dans l'exécution des tâches. Pour ce qui est de la production, les femmes s'activent dans le maraîchage et produisent des légumes ; les hommes, quant à eux, s'occupent des pépinières pour la plantation et le reboisement. Le secteur concerné est à haute valeur environnementale, car l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de la citoyenneté locale sont des enjeux majeurs du développement durable. Le mode de gouvernance mis en place a entraîné un certain nombre de performances socio-économiques dont la valeur ajoutée est considérable dans plusieurs domaines.

Les effets de la pratique entre enjeux socio-économiques, environnementaux et citoyens

L'impact des actions entreprises s'articule autour d'enjeux majeurs au niveau local. Sur le plan sanitaire, une grande amélioration est apportée par la construction d'un poste de santé équipé et doté d'une ambulance, qui a entraîné la réduction du taux de mortalité infantile. Selon une sage-femme, *« auparavant, les femmes allaient se soigner en Gambie du fait de l'absence d'infrastructure sanitaire, mais depuis l'implantation de celui-ci et l'arrivée des sages-femmes itinérantes, en 2015, les femmes viennent désormais ici pour se faire consulter. On constate depuis lors qu'il y a moins d'accouchements à domicile et moins de décès maternels ou néonataux »*. À cela s'ajoute la réduction du coût lié aux déplacements, qui est tout aussi bénéfique. Pour rappel, la plupart des populations villageoises frontalières avec la Gambie s'y rendaient pour recevoir des soins et le fait qu'elles puissent le faire localement peut, à terme, transformer leur sentiment d'exclusion ou d'abandon en un fort sentiment d'appartenance à l'ensemble sénégalais.



Oignon

L'insertion des femmes dans le jardinage constitue un autre axe majeur pour permettre à celles-ci de toucher des revenus issus de la vente des produits récoltés.



Piment

En outre, la création de dix-huit groupements d'intérêt économique (GIE) permet aux femmes d'accéder au crédit et de promouvoir des activités génératrices de revenus, comme la transformation de produits agricoles et la teinture. D'après la présidente des GPF, « *l'association nous a financées à hauteur de 300 000 francs CFA. Nous avons acheté des semences ; les unes ont opté pour la culture de l'arachide ou du mil, d'autres pour les haricots, les piments ou autres, et après la vente nous avons gagné 1 000 000 francs CFA* ».



Mise en place d'un verger de 20 ha

L'impact de cette expérience est également remarquable du point de vue de l'allègement des tâches ménagères avec, notamment, l'achat de moulins et de fourneaux « jambars ». Selon une femme membre d'un GIE, « *ce projet, qui est financé par le Fonds mondial pour l'environnement, nous a permis de disposer de 300 fourneaux, qui sont des outils de réduction du volume de bois pendant la cuisson. Comme vous le savez, dans notre zone, l'essentiel des activités culinaires se fait au bois de chauffe. Imaginez un peu ce que deviendrait l'environnement, si un grand nombre de ménages utilisaient le bois pour la cuisson. C'est la raison pour laquelle nous travaillons à réduire la consommation en bois* ».

De plus, la politique publique de développement de la sécurité de proximité a renforcé la sécurité de la zone par la mise à disposition, par l'État, d'agents affectés au niveau local. « *Depuis notre intégration dans ce corps, à chaque instant qu'on aperçoit un camion transportant du bois avec des tronçonneuses, automatiquement on interpelle le service des eaux et forêts qui descend pour s'enquérir de la situation* » (entretien avec un agent ASP).



Fourneau « jambar »

En outre, la mise en place d'un magasin de stockage a réduit les coûts de déplacement pour obtenir des semences et autres produits comme l'engrais. Qui plus est, l'implantation de ce magasin a favorisé le renforcement du lien social entre les différentes communautés villageoises. Par exemple, l'association dépense, chaque année, plus d'un million de francs CFA pour obtenir des extraits de naissance. L'implantation de structures éducatives comme les écoles a également permis à certaines familles de faire des économies, d'autant plus que ces enfants étaient souvent mis en confiage dans d'autres localités moyennant des présents à leurs tuteurs. De plus, pour lutter contre l'endettement et les difficultés de mobilisation des ressources en période de soudure, l'association a mis en place un fonds d'aide, appelée *Calebasse*, destiné à prêter de petites sommes d'argent, payables sans intérêt. Les activités de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage lors de mariages, baptêmes ou autres cérémonies et la création de champs collectifs (mil et blé principalement) participent tout aussi à la création et au renforcement du lien social au sein du territoire. Par ailleurs, l'augmentation des rendements des productions agricoles, du fait de l'accessibilité aux crédits et aux intrants agricoles, a redonné un certain élan - et suscité un regain d'intérêt, notamment auprès des jeunes - aux activités agricoles frappées par la désertion des bras valides. Enfin, les actions de dénonciation entreprises à l'égard de l'entreprise chinoise Camp

Passa³ installée en Gambie, à la recherche de bois de venne pour l'exportation vers la Chine, ont aussi permis de réduire les coupes abusives de bois.

La réduction du trafic illicite de bois dans l'espace d'action de l'association tient principalement du renforcement du dispositif sécuritaire, grâce au soutien des agents affectés à la sécurité de proximité et au recul de la complicité de certains chefs de village avec les trafiquants de bois ; en effet, les actes de dénonciation auprès des relais et du service des eaux et forêts sont aujourd'hui plus courants. Cette réduction résulte aussi de la mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation lancé par les autorités frontalières sénégalaises et gambiennes. Selon un membre du comité de surveillance, « *auparavant, on faisait en général 2 à 3 saisies par mois, mais aujourd'hui on peut faire plus de 20 sorties sans appréhender ni saisir un camion ou une charrette transportant du bois* ».

Cette stratégie a permis de renforcer la capacité de prise en charge des populations sur les questions environnementales. L'organisation de rencontres régulières d'échange entre les différentes parties prenantes de la gestion de la forêt et le recrutement d'opérateurs pour dénoncer les exploitants véreux auprès des agents du service des eaux et forêts sont également des remèdes pratiques pour faire face à la dégradation des ressources forestières. Toutes ces avancées sont le fruit de la collaboration entre tous les acteurs intervenant dans la gestion de la forêt, dont les animateurs de l'association, les élus locaux, les chefs de village, les agents forestiers, les autorités frontalières et les partenaires au développement.

Dans le domaine de l'environnement, les appréciations et les perceptions locales sont assez positives. La forêt est en train d'être perçue non plus comme une forêt de l'État (Dia (b), 2016), mais plutôt comme un bien commun, qui doit être préservé de la cupidité et de la voracité d'une certaine catégorie d'acteurs. « *Nous retrouvons et commençons à reconnaître nos forêts, nos marigots, nos rivières, nos rizières et le retour de certains animaux* », dit le président de l'AVPE. Un tel sentiment est, à lui seul, assez symptomatique d'une certaine fierté retrouvée, après l'angoisse vécue durant plusieurs années face à ce qu'on pourrait appeler *le péril chinois*. Le combat n'est tout de même pas gagné d'avance, mais l'espoir semble renaître, grâce à l'action collective structurée et dirigée contre les fossoyeurs de l'économie forestière. La régénération de certaines espèces végétales, comme la mangrove à Médina, est tout aussi vécue comme une dynamique de reverdissement à l'initiative locale, qui doit être dupliquée dans d'autres zones jadis de mangrove.

Sur un tout autre plan, l'entente entre les autorités locales et les autorités gambiennes à travers l'organisation régulière de rencontres sur les dynamiques transfrontalières témoigne de la naissance d'une certaine 'conscience transfrontalière', qui dépasse le *nombrilisme étatique* souvent soutenu par le principe de souveraineté. Il est clair que parmi les solutions à la menace des massifs forestiers de la Casamance⁴, l'action collective transfrontalière semble, comme dans d'autres domaines, une condition *sine qua non* pour arrêter la saignée. Il est donc heureux de constater

³ Cette entreprise chinoise installée en territoire gambien donnait des motos, des vélos et distribuait des sacs de riz en échange de troncs d'arbres. On rapporte que chaque tronc d'arbre ramené de l'autre côté de la frontière était acheté à 40 000 F CFA par l'entreprise qui bénéficie de la protection de l'État gambien.

⁴ Comme ceux de Diogué à Gouloumbou et de Sénoba à Cabrousse.

qu'au moins dans ce domaine les autorités sénégalaises et gambiennes s'engagent pour préserver la forêt de Casamance. L'entente entre les membres de la pratique et la population locale, le tissage de liens et de relations entre les populations, la solidarité et l'entraide au sein de la communauté sont des facteurs importants qui préjugent de la consolidation de ce processus politique infra et extra local. À cela s'ajoute l'engagement citoyen de la population, grâce aux actions de sensibilisation, qui dénote une compréhension à la fois subjective et objective du combat ; la protection de la forêt par cette même population constitue un acte citoyen fort dans la préservation des moyens locaux d'existence.

Enfin, les effets de la dynamique de préservation de l'environnement à Bounkiling contribuent au renforcement du capital socio-territorial dans la mesure où chaque saisie à l'initiative d'un membre de l'association est profitable à l'ensemble de la communauté. En effet, comme le soutient le secrétaire de l'AVPE, 70 % des recettes contentieuses versées dans les caisses du trésor reviennent à la collectivité locale sous forme de fonds de dotation à la décentralisation, lesquels sont *in fine* utilisés pour le financement du service public local. Conscients de cet avantage, les membres de l'AVPE multiplient les descentes sur le terrain à la recherche des auteurs des prélèvements non autorisés. Au travers de ses membres, cette association joue un rôle non négligeable dans la levée de fonds pour les élus et le service des eaux et forêts ; ce faisant, elle appuie fortement l'État (dont les services manquent souvent de moyens matériels et humains) dans la lutte contre la dégradation des forêts. Par ailleurs, la participation de l'AVPE dans la gestion publique locale a eu comme effet positif de décroiser le cadre *actoriel* jadis en place et réduit autour de l'acteur public local (la municipalité), sans oublier le service des eaux et forêts et les exploitants véreux.

Cette intrusion a permis de réduire la 'collusion' élus-exploitants, parfois entre agents de l'État et exploitants, dans l'exploitation illicite de la forêt. Longtemps réduite aux acteurs de la filière politique (élus) et de la filière administrative (eaux et forêts), la régulation change de visage. Elle n'est plus circonscrite à ces deux mondes, dont certains acteurs sont localement considérés comme complices. Jadis autonome, avec l'AVPE, la régulation devient désormais hétéronome avec une certaine suprématie de la société civile locale, dont le rôle est aussi de dénoncer les manquements des autorités locales et de plaider pour la cause des communautés⁵.

Une expérience écocitoyenne et environnementale responsable

Cette expérience se distingue par le fait que l'idée est née d'un constat fait par un immigré qui vivait en Arabie Saoudite. À son retour, il constate que la forêt est en train de subir une agression liée aux activités humaines. Or, la population est essentiellement constituée d'agriculteurs et d'éleveurs qui ne survivent que grâce à la forêt et à ses ressources. C'est ainsi qu'il a mis en place une stratégie de gestion participative basée sur la collaboration avec les services étatiques - des réunions de sensibilisation - et sur la stratégie du « porte-à-porte » pour expliquer aux populations les risques liés à la déforestation.

⁵ Il faut néanmoins souligner que cette expérience connaît des limites qui tardent à être résolues. Ce sont notamment les problèmes liés à l'enclavement du territoire, à l'accès à l'eau potable, à l'abreuvement du bétail et à l'exploitation des terres en saison sèche, ces deux derniers facteurs étant liés, à leur tour, à la salinisation des eaux et du sol. Enfin, la fragilité du système de sécurité et surtout les problèmes politiques entre les autorités locales et les membres de l'AVPE, en l'occurrence son président, peuvent à l'avenir s'avérer déconsolidants.

Cette pratique vise à préserver l'environnement et les ressources naturelles à travers une gestion participative. Elle a également cherché à assurer la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat féminin par la réalisation d'un périmètre maraîcher. À cela s'ajoute le fait que tous les membres de l'association sont des volontaires bénévoles, qui ne bénéficient d'aucune rémunération et qui sont animés d'un sentiment partagé des dangers qu'entraîne la dégradation de l'environnement duquel les populations locales, essentiellement agricoles, tirent l'essentiel de leurs moyens de subsistance.

Son originalité tient à la promotion des valeurs civiques et citoyennes à travers la sensibilisation des chefs de village (relais importants) en milieu rural. L'utilisation des symboles de l'État (le drapeau national et la photo officielle du chef de l'État) vise à légitimer davantage le rôle des chefs de village dans la chaîne de transmission de l'information et de régulation des communautés. Cette stratégie cherche aussi à assurer la pénétration de l'État en milieu rural par le symbolisme de sa fonction et la reconnaissance de cette dernière par l'État lui-même. De plus, l'appui à l'organisation des audiences foraines pour l'obtention des cartes nationales d'identité s'inscrit dans cette même dynamique de construction de la citoyenneté par la reconnaissance de la valeur de l'état civil, qui symbolise par là même l'appartenance à un État-Nation. Il en est de même des actions de sensibilisation sur les risques de déforestation et de santé humaine dans les écoles primaires des différentes communes de l'arrondissement, qui témoignent de la nécessité de préserver l'environnement et la santé des populations, gage d'un développement socio-économique durable.

Par ailleurs, le caractère innovant de cette expérience socio-environnementale passe également par la prise en charge d'un certain nombre d'enjeux territoriaux de développement. La mise en place effective d'un poste de santé, équipé pour les soins primaires et doté d'une ambulance, permet aux populations de la zone et des villages voisins de la Gambie d'accéder aux soins de base et participe d'une certaine manière à la réduction de la mortalité, notamment chez les enfants en bas âge. La mise en place d'un magasin de stockage permet d'accueillir et de stocker les intrants et les matériels fournis par l'État pendant les campagnes agricoles, ce qui facilite l'accès des producteurs aux facteurs de production et limite leur déplacement. Il en est de même des puits villageois foncés à sec pour permettre à la population et au bétail d'accéder à la ressource en eau, mais aussi aux groupes vulnérables (les femmes notamment) de développer d'autres activités génératrices de revenus comme le maraîchage. Enfin, la réduction du trafic illicite de bois dans la zone, grâce à l'action des associations, et la prise de conscience par la population des enjeux environnementaux⁶ sont autant de facteurs qui ont permis d'asseoir localement une nouvelle grammaire des rapports entre nature, citoyenneté et société dans cette partie méridionale du Sénégal.

Conclusion

L'expérience socio-environnementale dans cette partie méridionale du Sénégal est intéressante à plus d'un titre. D'abord, sa temporalité (presque sur deux décennies) atteste de son ancrage social et territorial. La fourniture des services dans le domaine de l'environnement et l'action citoyenne menée sans répit et leurs effets sur le terrain ont beaucoup contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations villageoises et de leurs relations avec leur écosystème et le service d'état civil et, par-là, à leur socialisation avec la règle administrative.

Ensuite, le degré d'autonomisation technique et financière renseigne sur les conditions de viabilité et de durabilité de cette pratique écocitoyenne. En effet, ceci montre qu'avec un peu de volonté et peu de moyens il est possible d'entreprendre des actions ciblées, susceptibles de mener à un changement de comportement, facteur important dans le processus de réinvention, voire de réinterprétation, du paradigme dans les domaines de l'environnement et de la construction de la citoyenneté.

Enfin, la prise en compte de l'aspect 'genre' dans les instances de représentation au niveau local et la contractualisation des relations entre l'OCB et les villages, qui composent sa sphère d'action, sont autant d'indicateurs de la conquête d'une territorialité assumée et nécessaire à la régulation des enjeux territoriaux. De plus, elle s'avère être fédératrice.

Références

- A. H. Dia (2016) "Vulnérabilités des ménages ruraux et adaptations sahéliennes: Quelles perspectives pour la Casamance?", in Luc Descroix, Saliou Djiba, Tidiane Sané, Vieri Tarchiani (Eds), *Eaux et sociétés face au changement climatique dans le bassin de la Casamance*. Dakar, L'Harmattan, pp 211-228.
- A. H. Dia (2016) "La gestion décentralisée des ressources naturelles. Des conventions locales pour la gouvernance des forêts?", Communication au Forum International *Climat et Forêts: S'adapter au climat et préserver les forêts*. Conseil Départemental de Bignona et Conseil Régional de Haute Savoie. Bignona, 25-27 février.
- Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) (2013) Rapport du recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE).
- ANSD Service régional de la statistique et de la démographie de Sédhiou (2015) Situation économique et sociale de la région de Sédhiou (2013).
- "Présentation de la situation économique et sociale de la région de Sédhiou", Document anonyme. Non daté.